

prétention d'être *la conclusion*» (p. 157). En fait, l'hypothèse selon laquelle «*Le générique forme avec un substantif comptable un SN massif*» (ib.) a beaucoup d'attraction, invite à la réflexion et mérite la discussion sérieuse à laquelle la soumet Georges Kleiber.

Michael Herslund

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague

Henning Nølke

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Aarhus

Bibliographie

Pedersen, J., E. Spang-Hanssen et C. Vikner (1980) *Fransk Grammatik*. Akademisk Forlag, Copenhague.

Vikner, C. (à paraître) Change in Homogeneity in Verbal and Nominal Reference. In Bache et alii, éd. : *Tense – Aspect – Actionality. New Data – New Approaches*. Mouton – de Gruyter, Berlin.

Olivier Soutet : *La concession en français des origines au XVI^e siècle. Problèmes généraux. Les tours prépositionnels*. Publications romanes et françaises, CLXXXIX. Librairie Droz, Genève, 1990. 186 p.

Ce volume est le premier d'un ouvrage dont le second portera le titre *La Concession dans la phrase complexe, en français, des origines au XVI^e siècle*. La première partie du présent volume, *Problèmes généraux*, sert d'introduction à l'ouvrage entier.

Je vais dire d'emblée mon objection principale. Pour décrire les phrases concessives, l'auteur se sert de formules empruntées à la logique. Cependant, il définit mal ses symboles. Cela vaut surtout pour «q» et «p». A la p. 14, il dit que dans «*Bien qu'il soit malade, Pierre travaille beaucoup*», «q» est «*Bien qu'il soit malade*» et «p» est «*Pierre travaille beaucoup*». Cela correspond très bien avec la définition qu'il a donnée à la p. 11 : «*q* étant la protase et *p* l'apodose». Mais cela ne correspond pas avec l'emploi qu'il fait de «q» : non pas pour «*Bien qu'il soit malade*», mais pour «*Il est malade*» ou plutôt «*On est malade*» ou le contenu sémantique de ces phrases. De même, il emploie «p» non seulement pour «*Pierre travaille beaucoup*», mais surtout pour «*On travaille beaucoup*» ou le contenu sémantique de ces phrases. S'il y a une négation dans la protase ou dans l'apodose, l'auteur ne les désigne plus par «q» et «p» mais par «*nég. q*» et «*nég. p*», parti pris qu'il n'explique pas. Lorsque «q» est appliqué à un tour prépositionnel avec valeur concessive, l'auteur laisse à l'intuition du lecteur le soin de deviner ce qu'il désigne exactement; ceci est d'autant plus regrettable que c'est là le sujet de la partie empirique du livre. S'il avait précisé le sens de ces symboles, son ouvrage aurait gagné à la fois en rigueur et en lisibilité.

L'auteur propose une typologie de phrases considérées comme concessives. Cette typologie ne prétend pas à l'exhaustivité. Un des types qu'on pourrait ajouter est *même* : «*même l'homme robuste faiblit, et même l'homme jeune chancelle*» (Gide), «*même lorsqu'on s'intéresse à des faits de langue tardifs, il n'est pas possible de renoncer au témoignage de textes qui sont d'une tenue linguistique en apparence*».

traditionnelle» (Soutet, dans son texte, p. 21). La valeur de *même* est la même dans ces exemples que dans «*Même* s'il est malade, Pierre travaillera beaucoup», à savoir d'ajouter ce qui en fait une phrase concessive.

Après avoir établi cette typologie, l'auteur pose la question suivante: «Quels sont les traits communs à tous ces types de phrase qui font qu'on les identifie toutes, malgré des différences, comme concessives?». Voici sa réponse: «La relation concessive peut donc se définir, très généralement, comme la négation d'une relation si *q*, nég. *p*». Ailleurs il dit que «si *q*, nég. *p*» appartient à l'anti-univers du locuteur; cette formule savante veut dire simplement que le locuteur considère la phrase «si *q*, nég. *p*» comme fautive.

Sur ce dernier point, je ne peux pas suivre l'auteur. Les phrases concessives présupposent une norme, qui est transgressée par ce qui est posé. La phrase «Bien qu'il soit malade, Pierre travaille beaucoup» présuppose soit la norme particulière «S'il est malade, Pierre ne travaille pas beaucoup», soit la norme générale «Si on est malade, on ne travaille pas beaucoup». C'est ce que l'auteur exprime par sa formule «si *q*, nég. *p*». Mais cette norme n'est pas niée par le locuteur, elle n'est que transgressée par ce qui est posé dans la phrase «Pierre travaille beaucoup». La norme peut être maintenue, même par le locuteur lui-même, pour d'autres cas: «Il est vrai que si on est malade, on ne travaille pas beaucoup, mais Pierre est l'exception qui confirme la règle».

Après les problèmes généraux, l'auteur passe aux tours prépositionnels d'avant le XVI^e siècle, surtout l'emploi concessif de *por...*, comme dans cet exemple: «Elle nont eskoltet les maïs conselliers, Qu'elle Deo ranciet chi maent sus en ciel, Ne *por* or ned argent ne paramenz, *Por* manatce regiel ne preiement» (Ste Eulalie, 5-8; l'auteur ne discute pas de l'appartenance des vers 7-8 aux vers précédents plutôt qu'aux vers suivants).

L'auteur ne s'intéresse pas à préciser la valeur concessive de *por...*. Ainsi, il ne range pas ce tour prépositionnel dans sa typologie, établie au début de l'ouvrage, et, comme je l'ai dit, il n'identifie pas la norme présupposée mais transgressée.

Ce qui intéresse l'auteur, c'est la désambiguïsation des exemples de *por...*, dont la valeur n'est pas toujours concessive, même en énoncé négatif comme dans l'exemple cité.

L'auteur ne cite pourtant pas un seul exemple où la valeur de *por...* ne soit pas concessive. Même pour montrer les autres valeurs possibles, il se sert de l'exemple cité de Ste Eulalie, en en donnant des interprétations auxquelles il ne croit pas lui-même. Pour mieux illustrer les deux autres interprétations dont parle l'auteur, j'emprunte les exemples suivants à l'article *por* du Tobler-Lommatzsch: (1) «*por* la vostre honte ne fut dit ne penset» (Voyage de Charlemagne, 38); (2) «Car nuls ne l'osout dire d'els pur le rei Henri» (Guernes de Pont-Sainte-Maxence, éd. Walberg, 2336). Ces trois exemples se distinguent par la portée de la négation: le noyau de la proposition + *por...* (Ste Eulalie), seulement *por...* (Voyage), seulement le noyau (Guernes). Mais l'auteur a raison de dire que cette distinction ne s'applique pas aux exemples sans négation et qu'elle n'est pas directement visible.

Les exemples cités par l'auteur sont ceux qu'il a interprétés intuitivement – et sans doute avec raison – comme concessifs, et la désambiguïsation consiste à identifier ce qui, dans le texte, lui fait préférer cette interprétation. Il est regrettable que les

critères établis ne soient pas confrontés avec des exemples où la valeur de *por...* n'est pas concessive.

Malgré ses insuffisances, cet ouvrage constitue une contribution intéressante à la discussion de la concession en général et surtout à l'étude de l'emploi concessif de *por* et de quelques autres prépositions.

Povl Skårup
Université d'Århus

Langue italienne

Claudio Marazzini: *Storia e coscienza della lingua in Italia dall'Umanesimo al Romanticismo*. Torino, Rosenberg & Sellier, 1989. 267 p.

L'interesse per la storia della linguistica è in forte aumento in questi anni. Da parte italiana ci sono molti e notevoli contributi, tra i quali in prima linea occorre menzionare l'importante opera *Storia della linguistica* a cura di Giulio Lepschy, di cui sono già stati pubblicati nel 1990, presso l'editore Il Mulino, i volumi I e II, mentre il III e ultimo volume è in preparazione. Ma oltre a questo ricordiamo p.es. le ricerche di Mirko Tavoni sul Rinascimento, quelle di Raffaele Simone sulla linguistica del '600 e del '700, gli studi di Maurizio Dardano sulle idee linguistiche di Manzoni e di Leopardi, gli studi di Lia Formigari sulla filosofia del linguaggio ecc. (elenco che è lungi dall'essere esauriente).

L'interessante libro di Claudio Marazzini costituisce uno dei contributi italiani più recenti a questo filone di ricerca. Esso tratta una serie di vicende della storia della linguistica in Italia (e della «storia della storia della lingua» (p. 11)), a partire dalle prime riflessioni sull'origine del volgare sorte nell'Umanesimo e nel primo Rinascimento, secondo le quali il volgare veniva considerato «una corruzione del latino» (la cosiddetta «teoria della catastrofe»), fino alle riflessioni politico-sociali del Manzoni.

Un filo conduttore dell'esposizione è appunto costituito dall'esame della varia importanza della lingua, e soprattutto della questione dell'origine della lingua, nel quadro culturale generale attraverso i secoli. La teoria della corruzione, che serviva a mettere in risalto la superiorità del latino rispetto al volgare, verso la fine del '500 fu sostituita da teorie che con una valutazione più positiva dell'origine del volgare, servivano a difendere l'uso di quest'ultimo (Cap. I *La «Teoria della catastrofe» nell'Umanesimo e nel Rinascimento*). Tale interesse per l'origine porta direttamente al «fervore di studi etimologici» del '600, culminante con il lavoro di Ménage (Cap. II *Gli studi etimologici nel sec. XVII*). Nel '700 la linguistica troverà una funzione nella ricerca della storia civile e culturale nonché nella storia letteraria (Cap. III *Una linguistica per la storia* e Cap. IV *Storia linguistica e storia letteraria nel sec. XVIII*). La scoperta del sanscrito e il nascente comparativismo (Cap. V *Nuovi orizzonti della linguistica: l'eredità di de Brosses e la scoperta del sanscrito*) ci porta alla situazione assai complessa della prima metà dell'800 (Cap. VI *La linguistica italiana tra Classicisti e Romantici*),